Le livret des emplois saisonniers agricoles des Deux-Sèvres

- Offres d'emplois
- Informations règlementaires
- Calendrier des travaux saisonniers
- Vos contacts

EDITION 2010

Le plus court chemin entre emploi agricole et vous

BOURSE DE L'EMPLOI AGRICOLE des Deux-Sèvres

Réalisé par le service de l'emploi de la fdsea 79

Mode d'emploi !

Les postes présentés dans ce livret ont été recensés auprès des employeurs des Deux-Sèvres qui ont souhaité ainsi diffuser leurs offres d'emploi.

- Le nom et l'adresse de l'employeur,
- La période des travaux, qui peut varier en fonction des conditions météorologiques
- Le descriptif des tâches qui vous seront confiées,
- Le nombre de postes proposés par l'entreprise,
- L'âge minimum nécessaire à l'embauche,
- Si une expérience similaire est souhaitée ou exigée,
- L'expérience souhaitée ou exigée,
- Le permis B est souhaité ou exigé,
- La situation géographique dans laquelle vous devez résider,
- Les qualités requises et autres remarques,
- Les conditions de travail (pour information : on parle de temps plein lorsque la durée hebdomadaire du travail est égale à 35 heures ou plus et de temps partiel lorsqu'elle est comprise entre 1 heure et 34 heures),
- Les éventuelles possibilités de repas sur place à votre charge, de transport et d'hébergement à votre charge sur le lieu de travail ou ses alentours,
- La période de recrutement (ou de prise de contact).

Pour chacun des emplois sont indiqués :

Avant de postuler à ces emplois, nous vous remercions de **bien respecter les critères de sélection, la période de recrutement et les heures d'appel** si vous devez prendre contact par téléphone avec l'employeur.
Par ailleurs, si vous rencontrez des difficultés pour contacter les employeurs ou si les offres d'emploi sont déjà pourvues, contactez la gestionnaire de la bourse de l'emploi de votre département : Catherine THEBAULT

Quelques rappels réglementaires...

Comme toutes les activités salariées, les emplois saisonniers sont régis par le droit du travail.
Vous trouverez ci-après les grandes lignes de ces dispositions. **Attention** : cette réglementation est valable au moment de l'édition du document (janvier 2010) mais elle peut avoir évoluée au moment de la signature de votre contact de travail. A partir du 1er janvier 2010 la revalorisation du SMIC interviendra au 1er janvier de chaque année.

Contrat de travail

Pour un emploi saisonnier, le contrat de travail est un contrat à durée déterminée (CDD), le plus souvent à terme imprécis. Dans ce cas, le terme correspond à la fin de la saison.

Le contrat est **obligatoirement écrit** et doit être signé par l'employeur et le salarié. Chacun en possède un exemplaire.
Au-delà de la période d'essai (inscrite dans le contrat de travail), un CDD ne peut être rompu avant son terme, sauf s'il y a accord de l'employeur et du salarié ou si le salarié justifie d'une embauche à durée indéterminée.

L'âge légal du travail est de 16 ans. Cependant, durant les vacances scolaires l'accès au travail est autorisé aux jeunes de 14 à 16 ans.

En fin de contrat, l'employeur fournira au salarié :

- ☆ Un certificat de travail,
- ☆ Un reçu de solde pour tout compte,
- ☆ Une attestation ASSEDIC.

Certaines règles sont spécifiques à l'agriculture. **La répartition de la durée du travail peut varier selon l'entreprise et le type de travaux à réaliser.**

Durée du travail

Pour les ***salariés âgés d'au moins 18 ans*** travaillant dans une exploitation, les règles sont les suivantes :

- ☆ Durée hebdomadaire = 35 h/semaine,
- ☆ Pause de 20 minutes si 6 h consécutives de travail,
- ☆ Durée maximum de travail = 10 h/jour et 48 h/semaine,
- ☆ Repos quotidien = 11 h minimum.

Cas particuliers...

- ☆ Entre 16 et 18 ans, la durée du travail est limitée à 7 h/jour et 35 h/semaine
- ☆ Entre 14 et 16 ans, l'employeur doit déclarer par écrit l'embauche au SDITEPSA et le travail doit répondre à certaines conditions : travaux légers, 32 h/semaine à 14 ans et 35 h/semaine à 15 ans, interdiction du travail le dimanche et du travail de nuit.
- ☆ La durée maximum de travail ne doit pas excéder plus de la moitié des vacances scolaires.

Le salaire horaire doit être au moins égal au SMIC. Toutefois, avant 18 ans, l'employeur peut effectuer un abattement sur le salaire :

- Abattement de 20 % pour les jeunes de 14 à 16 ans
- Abattement de 10 % pour les jeunes de 17 à 18 ans

Rémunération

Cet abattement est supprimé pour les jeunes travailleurs justifiant de 6 mois d'activité professionnelle dans la branche d'activité.
Quelle que soit la durée du contrat, le salarié a droit à une indemnité compensatrice de congés payés correspondant à 10 % de la rémunération brute perçue.
Le travail le dimanche ou les jours fériés peut donner lieu à des majorations de rémunération (en fonction des productions concernées).

Le bulletin de salaire est remis au salarié par l'employeur à la fin de chaque mois travaillé (accompagné du règlement du salaire).
Il est indispensable de garder à vie les originaux des bulletins de salaire et contrats de travail.

RMI ,RSA, ASSEDIC et reprise du travail

Vous bénéficiez du RMI ou de l'API. : pour connaître vos droits renseignez vous auprès de l'organisme payeur de l'allocation.

- **Depuis 1er juin 2009,** le RSA **remplacera le RMI et l'API et les mécanismes d'intéressement à la reprise d'activité (prime de retour à l'emploi)**
  Le versement du RSA est effectué par la CAF et les Caisses de MSA

Vous êtes indemnisé(e) par les ASSEDIC : vos allocations chômage ne sont pas perdues, elles vous seront versées ultérieurement. Renseignez vous auprès des ASSEDIC.

Santé et sécurité au travail

La majeure partie des activités saisonnières s'effectue à l'extérieur, parfois dans des conditions hivernales, de pluie ou de chaleur. Il est vivement conseillé au salarié saisonnier de se munir de la tenue adéquate en fonction des conditions de travail :

Préserver son capital santé : quelques règles...

- Le « coup de pompe » de 11 h peut être évité par un solide petit déjeuner et/ou un petit casse-croûte,
- S'hydrater tout au long de la journée (au moins 1.5 litres d'eau),

Une tenue de travail adaptée...

- Pour prévenir les risques de chutes : prévoir des chaussures lacées, qui tiennent aux pieds.
- Pour prévenir les risques d'insolation et de coups de soleil : prévoir casquette, tee-shirt à manches longues et crème anti-UV.
- Contre la pluie et le froid : prévoir des bottes et un ciré.

La conduite de matériel...

- Ne jamais utiliser une machine sans y avoir été autorisé par votre responsable.
- Signalez toute anomalie ou dysfonctionnement.

En cas d'accident...

- Supprimez la source de risque,
- Protégez la victime et l'environnement afin d'éviter tout risque supplémentaire,
- Alertez rapidement les secours : SAMU (15), Pompiers (18) ou le 112,
- Prévenez votre employeur ou responsable hiérarchique.

Pour éviter les problèmes physiques

- Adoptez les gestes et postures appropriés (dos droit, jambes fléchies) et alterner les positions de travail pour soulager votre dos.
- Protégez-vous des insectes. Toute réaction anormale : douleur, gonflement, rougeur excessive, sensation de malaise avec respiration difficile...doit être signalée à votre employeur.
- En cas de blessure, même minime, désinfectez avec de l'eau, du savon et un produit antiseptique.
- Pour l'utilisation de certains types d'engins auto-moteurs, vous devez être muni d'une autorisation de conduite délivrée par votre employeur. Cette autorisation peut exiger d'avoir suivi une formation.

Votre protection sociale dans le régime agricole

Si vous remplissez les conditions d'activités requises, la MSA vous assure pour les risques maladie, maternité, décès, accident du travail, indemnités journalières, frais de soins, prestations familiales,...
Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter la MSA au 05.49.06.30.07.

Et après la saison ?

La bourse de l'emploi : je m'inscris !

Dans chaque département, un conseiller gère la bourse de l'emploi et facilite la mise en relation des employeurs et des salariés.
Déposez par internet votre candidature, en vous connectant sur le site de l'association nationale pour l'emploi et la formation en agriculture (ANEFA) – **www.anefa.org**
Vous pouvez également prendre contact avec le correspondant départemental qui vous aidera dans votre démarche :

Catherine THEBAULT
05.49.77.10.41.

Et si je me formais ?

Après la saison, différents dispositifs de formation sont mobilisables. Ils vous permettront d'acquérir des compétences complémentaires et ainsi de pouvoir intégrer durablement le secteur agricole.
N'hésitez pas à prendre contact avec la délégation régionale du FAFSEA, qui vous guidera dans l'accès à la formation :

FAFSEA
2 avenue de Fétilly
17000 LA ROCHELLE
Téléphone : 05 46 67 15 97

Calendrier des principaux travaux saisonniers en agriculture

Horticulture pépinières	janv	fev	mars	avril	mai	juin	Juil.	aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Plantes en pot et à massif				rempotage/récolte /conditionnement						éboutonnage récolte cond.		
Pépinières				rempotage/ réc. /conditionnement							arrachage/ réc./condi.	
Bulbes				arrachage/ épluchage/calibrage							arrachage/ Condi.	

légumes	janv	fev	mars	avril	mai	juin	Juil.	aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Endive	Coupe/condi.								Arrachage/mise en bac			
Tomates			Taille/effeuillage/ récolte/condi.									
Melon				plantation			récolte					
Pommes de terres primeur					récolte/condi.							
Asperge			récolte									

Grandes cultures	janv	fev	mars	avril	mai	juin	Juil.	aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
céréales						moisson						
Fourrages					fenaison				ensilage			
Maïs semence							castration					
Tabac							cueillette					

ostréiculture	janv	fev	mars	avril	mai	juin	Juil.	aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
huîtres										Tri conditionnement		

viticulture	janv	fev	mars	avril	mai	juin	Juil.	aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
vigne	taille					palissage			vendanges			taille

fruits	janv	fev	mars	avril	mai	juin	Juil.	aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
pommes	taille					eclaircissage			cueillette			taille
poires									cueillette			
Pêche nectarine	taille			éclaircissage		récolte						
Fruits rouges				cueillette								
kiwi	taille			attachage						cueillette		taille
Noix - châtaigne												
Raisin de table					Palissage effeuillage							
								cueillette				

ANEFA

Situation géographique des emplois saisonniers en Deux - Sèvres

Argenton les vallées
Thouars
Mauléon
Bressuire
St Varent
St Loup Lamairé
Cerizay
Parthenay
Thenezay
Moncoutant
Secondigny
Mazière en gâtine
Ménigoute
Coulonges sur l'Autize
Champdeniers
La Mothe St Heay
St Maixent l'Ecole
Niort
Celles sur Belle
Prahecq
Frontenay Rohan Rohan
Lezay
Mauzé sur le Mignon
Beauvoir sur Niort
Melle
Sauzé Vaussais
Brioux sur Boutonne
Chef Boutonne

11 23 19 8 5 27 7 20 21 22 9 4 1 3 16 14 2 26 10 18 13 24 25 15 12 17 6

Le numéro identifie géographiquement l'offre décrite dans les pages suivantes

fdsea 79

ANEFA

Légende

: Variable selon les conditions météorologiques
: Vous devez être impérativement disponible pendant toute la période
S : Souhaité
E : Exigé
I : Indifférent
: Possibilité de repas sur place (local...)
: Possibilité de réchauffage des plats
: Camping à proximité
: Gîtes, chambres d'hôtes...à proximité
: Co-voiturage organisé au sein de l'entreprise
:Téléphoner
: Ecrire
: Se présenter

ANEFA

fdsea

N°	Période	Descriptif des tâches	Nombre de postes	Age Minimum	Expérience	Permis B	Situation géographique	Qualités requises	Conditions de travail Remarques	Restauration	Hébergement	Transport
								Pommes				
1	15 avril au 15 décembre 2010	Filet anti-grêle, cueillette, éclaircissage, palissage, irrigation, taille	180 pt la cueillette	16	I	I	Département	Travail à l'extérieur Compétence pour la taille Lieu de travail : Secondigny	Temps plein 35 heures Horaire : 8 H à12 h et 13 H 30 à 17 H Lieu de travail : Secondigny		4 km	
	Employeur :	**S.A.R.L. LES VERGERS DES VIEILLES TOUCHES** M. PIED Patrique La vieille touche 79130 SECONDIGNY						**Période de recrutement** A partir du 15 avril 2010	Personne à contacter : Tél. : 05,49,63,50,64, de 8 H à 12 H et 13 H 30 à 17 H 30 Ecrire : demande de fiche, envoyer enveloppe timbrée			
2	25 août au 31 octobre 2010	Cueillette de pommes	80	17	I	E	Département	Travailleur, ponctuel, sociable avec les autres, toujours présent	Temps plein 35 heures Horaire : 8 H à 12 h et 13 H 30 à 17 H Lieu de travail : Champdeniers, Vouhé		4 km	
	Employeur :	**S.A.R.L. VERGERS DE LA COLLEGIALE** M. MARIA Jean-Claude 3, rue du baume 79310 ST MARC LA LANDE						**Période de recrutement** 1er juillet au 15 octobre 2010	Personne à contacter : Tél. : 05,49,63,31,38, heures bureau Se présenter auprès de Mme MARIA Marylène			
3	10 au 30 juin 20 25 août au 15 novembre 2010	En juin : Eclaircissage Cueillette pommes à partir de fin août	60	17	I	I	I		Temps plein 35 heures Horaire : 8 H à12 h et 13 H 30 à 17 H Lieu de travail : vergers St Pardoux et Viennay 79			
	Employeur :	**S.A.R.L. VERGERS DES CHAUMES** M. BARATON Bertrand 6, route des bois 79310 ST PARDOUX						**Période de recrutement** Juillet à fin août 2010	Personne à contacter : Mme BRISSEAU Françoise au 05,49,63,40,27, 8 H à 12 H et 13 H 30 à 17 H ou francoisebrisseau@orange.fr			
4	15 mai au 30 juin et 15 août au 10 novembre 2010	En mai - juin : éclaircissage, ébourgeonnage De août à novembre : cueillette des pommes	45 éclaircissage 100 cueillette	17	I	I	I	Travail à l'extérieur : bonne condition physique et bonne motivation, travail sérieux et régulier, Possibilité de travailler le week-end, variation des horaires en fonction de la météo	Temps plein 35 heures Horaire : 8 H à12 h et 13 H 30 à 17 H 30 variable Incription directement auprès de l'employeur			
	Employeur :	**GROUPEMENT D'EMPLOYEURS ARBORICULTURE** M. GAZEAU Jean-Charles Villeneuve 79240 VERNOUX EN GATINE						**Période de recrutement** Avril à octobre 2010	Personne à contacter : Tél. : 05,49,95,83,04, heures de bureau Ecrire et ajouter photocopie de la pièce d'identité et RIB			

Légende

: Variable selon les conditions météorologiques
: Vous devez être impérativement disponible pendant toute la période
S : Souhaité
E : Exigé
I : Indifférent
: Possibilité de repas sur place (local...)
: Possibilité de réchauffage des plats
: Camping à proximité
: Gîtes, chambres d'hôtes...à proximité
: Co-voiturage organisé au sein de l'entreprise
:Téléphoner
: Ecrire
: Se présenter

N°	Période	Descriptif des tâches	Nombre de postes	Age Minimum	Expérience	Permis B	Situation géographique	Qualités requises	Conditions de travail Remarques	Restauration	Hébergement	Transport
								Melons				
5	1er avril au 30 septembre 2010	Plantation, cueillette, conditionnement de melons	600	18	I	I	I	Travail le samedi	Temps plein Lieu de travail : dans les champs de production			
	Employeur :	**SOLDIVE** M. FUZEAU Patrick 18 rue Anneau roi 79100 BRIE						**Période de recrutement** 1er avril au 15 août 2010	**Personne à contacter :** **Tél. : 05,49,67,41,61,** **Ecrire à Soldive ou se présenter auprès de Pôle Emploi Thouars**			
								Grandes cultures				
6	25 juin au 25 juillet 2010	Conduite d'un tracteur avec benne pendant les moissons	1	18	I	E	I	Aptitude à la conduite Entretien de matériel agricole	Temps plein 35 heures Horaire : selon météo Un à deux week-end à prévoir	Employeur Midi		
	Employeur :	**E.A.R.L. BARREAU** **M. BARREAU Christian** 2 rue des cigognes 79170 PAIZAY LE CHAPT						**Période de recrutement** A partir du 15 février 2010	**Personne à contacter :** **Tél. : 06,81,71,44,35, ou 05,49,07,18,97,** **Ecrire ou se présenter auprès de M. BARREAU Christian**			
7	1er juillet au 27 août 2010	Moisson, déchaumage, irrigation	1	20	I	E	Rayon 20 km	Etre capable de conduire un tracteur	Temps plein 35 heures Horaire suivant le travail à réaliser Travail le week-end et nuit pendant les moissns			
	Employeur :	**M. RETAILLEAU Sébastien** Germond 79600 ST JUIN DE MARNES						**Période de recrutement**	**Personne à contacter :** **Tél : 06,63,69,56,43,** **Se présenter auprès de M. RETAILLEAU Sébastien**			
8	1er juillet au 15 août 2010	Manutention élévateur, conduite tracteurs sur plateau de paille, andaineur, presse	5	18	I	E	I	Etre responsable Habilité à la conduite et à la manutention, compétence en mécanique	Temps plein 35 heures Horaire : 8 H à 13 H et 14 H à 19 H	Employeur		
	Employeur :	**GROUPEMENT D'EMPLOYEURS DU CANAL DE LA DIVE** **M. FOURNIER Marc** Le pont jacquet 79100 TOURTENAY						**Période de recrutement** Janvier à févier 2010	**Personne à contacter :** **Tél. : 05,49,67,78,48, ou 06,03,01,60,63,** **Ecrire : marc.fournier@nordnet.fr**			
9	1er juillet au 15 août 2010	Pressage de la paille, conduite de telescopique, entretien machines	2 ou 3	18	I	E	I	Autonome, Rigoureux, MOTIVE	Temps plein 35 heures Horaire : en fonction du temps Travail le weed-end, de nuit possible	Employeur	Employeur	
	Employeur :	**S.A.R.L. SANI-PAILLE** **M. BRETEAUD Arnaud** **La rose des champs 79450 ST AUBIN LE CLOUD**						**Période de recrutement** 1er février au 30 mai 2010	**Personne à contacter :** **Ecrire à M. BRETEAUD Arnaud**			
10	1er juillet au 15 août 2010	Conduite moissonneuse, remorques pour livraison récolte auprès coopérative. Travaux agricoles	1	18	I	E	Rayon 20 km		Temps plein 35 heures Horaire : 8 H à 12 H 30 et 13 H 30 à 18 H aménagement possible Travail le wwed-end si moisson			
	Employeur :	**M. MERCERON Jean-Michel** 4 coursay 79160 FAYE SUR ARDIN						**Période de recrutement** 15 au 30 juin 2010	**Personne à contacter :** **Ecrire : M. MERCERON Jean-Michel**			

Légende

: Variable selon les conditions météorologiques
: Vous devez être impérativement disponible pendant toute la période
S : Souhaité
E : Exigé
I : Indifférent
: Possibilité de repas sur place (local…)
: Possibilité de réchauffage des plats
: Camping à proximité
: Gîtes, chambres d'hôtes…à proximité
: Co-voiturage organisé au sein de l'entreprise
:Téléphoner
: Ecrire
: Se présenter

ANEFA
fdsea

N°	Période	Descriptif des tâches	Nombre de postes	Age Minimum	Expérience	Permis B	Situation géographique	Qualités requises	Conditions de travail Remarques	Restauration	Hébergement	Transport
								Vigne				
11	17 mai au 4 juin 2010	Ebourgeonnage de la vigne	8	25	E	I	I	Déjà effectué l'ébourgeonnage, sérieux	Temps plein 35 heures Horaire : 7 H 30 à 12 H et 12 H 45 à 15 H 45 du lundi au jeudi + 5 H le vendredi		14 km	
	Employeur :	**G.A.E.C. LEMOINE** MM. LEMOINE Alain et Gilles Domaine de la gacherie 79290 ST PIERRE A CHAMP						**Période de recrutement** 15 avril au 15 mai 2010	Personne à contacter Tél. : 05,49,36,81,03, Ecrire au GAEC ou se présenter auprès de M. LEMOINE Gilles			
								Tabac				
12	25 juillet au 30 septembre 2010	Cueillette du tabac	5	16	I	I	I	Travailleur	Temps partiel 25 heures Horaire : 7 H à 12 h 30 et 14 H à 18 H sur 3 jours Pas de travail le week-end et jour férié			
	Employeur :	**G.A.E.C. DU GRAND CERZE** MM. MORIN Jean-Luc et James Le grand cerzé 79190 PLIBOU						**Période de recrutement**	Personne à contacter : Tél. : 06,75,70,04,64, Ecrire ou se présenter auprès de M. MORIN Jean-Luc			
13	10 juillet au 31 août 2010	Récolte de tabac	6	16	I	I	Rayon 20 km		Temps partiel de 8 à 35 H suivant période Horaire : 8 H à 12 H et 14 H 30 à 18 H 30			
	Employeur :	**M. BORDAGE Thierry** 661 rue de la roulerie 79410 SAINT GELAIS						**Période de recrutement**	Personne à contacter : Tél. : 05,49,75,04,70, Se présenter auprès de M. BORDAGE Christian			
14	10 au 25 mai 20 20 juillet au 31 octobre 2010	En mai : plantation du tabac De juillet à octobre : cueillette et tirage du tabac	10	18	I	E	Rayon 20 km	Avoir une forme physique Travailler au grand air Travail en équipe	Temps plein 35 heures Horaire : 7 H à 12 h et 14 H à 18 H		Lieu de travail	
	Employeur :	**G.A.E.C. LE LAC DORE** M. DEBORDES 120 rue de l'église 79160 ST LAURS						**Période de recrutement**	Personne à contacter : Ecrire au GAEC LE LAC DORE			
15	10 juillet au 30 septembre 2010	Conduite de matériel pour la récolte de céréales, déchaumages, irrigation, manutention. Aide à la récolte de tabac (matériel)	1	18	I	E	I		Temps plein 35 heures			
	Employeur :	**M. BOUDAUD Thierry** La gorre 79210 AMURE						**Période de recrutement**	Personne à contacter : Tél. : 06,60,89,57,46, Se présenter auprès de M. BOUDAUD Thierry			

Légende

: Variable selon les conditions météorologiques
: Vous devez être impérativement disponible pendant toute la période
S : Souhaité
E : Exigé
I : Indifférent
: Possibilité de repas sur place (local…)
: Possibilité de réchauffage des plats
: Camping à proximité
: Gîtes, chambres d'hôtes…à proximité
: Co-voiturage organisé au sein de l'entreprise
:Téléphoner
: Ecrire
Se présenter

ANEFA
fdsea

N°	Période	Descriptif des tâches	Nombre de postes	Age Minimum	Expérience	Permis B	Situation géographique	Qualités requises	Conditions de travail / Remarques	Restauration	Hébergement	Transport
								Maraîchage				
16	15 mars au 31 août 2010	Production légumière : plantation, récolte + préparation des paniers de légumes Production horticole : arrosage plantes, mise en place des produits + ventes auprès des particuliers	5	18	I	I	I		Temps plein 35 heures et temps partiel 25 heures Horaire : 6 H à 12 H ou 13 H 30 à 18 H 30 9 H à 12 H et 13 H 30 à 17 H 30		Pamproux 1,5 km	
	Employeur :	**E.A.R.L. LA GUITTIERE** M. GAMIN Alain La guitière 79800 PAMPROUX						**Période de recrutement** 1er février au 30 avril 2010	**Personne à contacter :** Tél. : 05,49,76,39,24, le soir vers 19 H E-mail : alain.gamin@wanadoo.fr			
17	1er juin au 15 octobre 2010	Entretien, récolte, conditionnement = calibrage, tri, emballage des aubergines, poivrons, concombres	25	18	I	I	Rayon 20 km	Endurence, Fiabilité, dynamique	Temps plein 35 heures Horaire : 7 H à 12 H ou 14 H à 17 H du lundi au vendredi			
	Employeur :	**G.A.E.C. PINEAU et LACAZE** Les jardins de la belle 40 chemin des platanes 79370 VERRINES						**Période de recrutement** 1er avril au 30 septembre 2010	**Personne à contacter :** Ecrire à Mme PINEAU Annick			
								Entreprise de Travaux Agricole				
18	15 juin au 30 août 2010	Conduite de télescopique (CACES) et Super lourd	2	18	I	E	Rayon 20 kms	CACES télescopique, Permis E	Temps plein 35 heures Horaire : 8 H à 12 H et 14 H à 18 H	Employeur	Employeur	
	Employeur :	**ETA POUSSARD Didier** 38 route d'Epannes 79160 VILLIERS EN PLAINE						**Période de recrutement**	**Personne à contacter :** Tél. : 06,08,60,60,43,			
19	20 juin au 31 juillet 2010	Conducteur	4	16	I	I	I		Temps plain 35 heures Travail le week-end et de nuit		50 m	
	Emploeur :	**M. BABU Jean-Noël** 4 rue de la gravatte Férolle 79100 ST CYR LA LANDE						**Période de recrutement** 30 janvier au 30 juin 2010	**Personne à contacter :** Tél . : 06,14,01,01,91,			
20	1er septembre au 31 décembre 2010	Clôtures, plantation d'arbres, travaux payagers	2	18	I	E	I		Temps plein selon météo Horaire : 8 H à 12 H et 13 H 30 à 17 H 30	Employeur		
	Employeur :	**ETS DUBIN BRUNO** M. DUBIN Bruno Le rayon 79140 COMBRAND						**Période de recrutement**	**Personne à contacter :** Tél. : 05,49,81,03,22, ou 06,77,81,07,58,			

Légende

: Variable selon les conditions météorologiques — S : Souhaité — : Possibilité de repas sur place (local…) — : Camping à proximité — :Téléphoner

: Vous devez être impérativement disponible pendant toute la période — E : Exigé — : Possibilité de réchauffage des plats — : Gîtes, chambres d'hôtes…à proximité — : Ecrire

I : Indifférent — : Co-voiturage organisé au sein de l'entreprise — : Se présenter

N°	Période	Descriptif des tâches	No de	Age Mi	Ex	Pe	Sit géo	Qualités requises	Conditions de travail Remarques	Re	Hé	Tra
								Polyculture élevage				
21	7 au 14 août 20 **OU** 14 au 21 août 2010	Traite et alimentation des chèvres	1	18	I	E	Rayon 20 kms	Expérience en élevage caprin	Temps partiel 30 H/semaine Horaire de travail : 6 H 30 à 8 H 45 ET 17 H 30 à 19 H Travail le week-end			
	Employeur :	**E.A.R.L. JFC ROBERT** **M. ROBERT Jean-François** **La route 79600 ST LOUP LAMAIRE**						**Période de recrutement**	**Personne à contacter :** **Tél : 06,76,70,41,51, de 8 H à 20 H** **Se présenter auprès de M. JF ROBERT**			
22	15 juin au 31 août 2010	Accueil au magasin, marchés, vente, entretien du parc et si compétence : conduite de matériel agricole	1	18	I	E	I		Temps plein 35 heures		6 km	
	Employeur :	**SEVRE AUTRUCHE** **M. TEILLET Alexis** **Les bichotières 79440 COURLAY**						**Période de recrutement** jusqu'au 1er juin 2010	**Personne à contacter :** **Tél. : 06,62,81,23,63,**			
23	1er mars au 30 août 2010	Traite, alimentation chèvres, sans chevreaux et travaux des champs	1	18	I	I	Rayon 20 km	Motivé Travail un weed-end sur deux	Temps plein 35 heures Horaire de travail : 7 H à 10 H et 16 H 30 à 19 H 30			
	Employeur :	**G.A.E.C. RAYMOND** **M. RAYMOND Christophe** **Bateviande 79150 MASSAIS**						**Période de recrutement** 1er au 28 février 2010	**Personne à contacter :** **Tél. : 06,88,78,59,21,** **Ecrire ou se présenter auprès de M. RAYMOND Christophe**			
24	1er juillet au 31 août 2010	Conduite de matériel, tracteur remorque, pressage, travaux des sol	3	18	I	E	I		Temps plein 35 heures variable en fonction des conditions météologiques	Employeur		
	Employeur :	**M. MANCENY Claude** **La chaignée** **79510 COULON**						**Période de recrutement**	**Personne à contacter :** **Tél. : 06,81,10,83,35,** **Ecrire à M. MANCENY Claude**			
25	1er au 31 juillet 2010	Conduite de moissonneuse batteuse	1	18	I	E	Rayon 20 km		Temps plein Travail le weed-end, de nuit exceptionnement pendant les moissons	Employeur		
	Employeur :	**M. MORISSON Jean-Paul** **Le breuil** **79120 CHENAY**						**Période de recrutement**	**Personne à contacter :** **Tél. : 06,86,58,43,71,**			

Légende

: Variable selon les conditions météorologiques
: Vous devez être impérativement disponible pendant toute la période
S : Souhaité
E : Exigé
I : Indifférent
Possibilité de repas sur place (local…)
: Possibilité de réchauffage des plats
Camping à proximité
: Gîtes, chambres d'hôtes…à proximité
Co-voiturage organisé au sein de l'entreprise
:Téléphoner
: Ecrire
: Se présenter

N°	Période	Descriptif des tâches	Nombre de	Age Mini	Exp	Permis	Situation géo	Qualités requises	Conditions de travail / Remarques	Rés	Héb	Tra
								Aviculture				
26	Juin à octobre 2010	Employés couvoir : triage, sexage, vaccination poussins Employés élevage : soins aux animaux	40	16	I	I	I	Rigueur, ponctualité, travail en équipe	Temps plein 35 heures Travail le week-end par roulement			
	Employeur :	**BOYE ACCOUVAGE** La villonnière 79310 LA BOISSIERE EN GATINE						**Période de recrutement** De avril à fin mai	Personne à contacter : Tél : 05,49,63,29,16, Ecrire à Mme VIGNAULT Se présenter au service du personnel			
27	1er juin au 1er ctobre 2010	Lavage, mirage, conditionnement de canetons, transfert d'œufs + divers travaux couvoir	5	16	I	I	Rayon 20 km	Assidu et volontaire	Temps plein 35 heures Horaire : 8 H à 12 H et 13 H 30 à 17 H 30			
	Employeur:	**SAS COUVOIR BLANCHARD - ORVIA** M. CLEMENT Gaël 17 route de la petite roche Le peux 79140 LE PIN						**Période de recrutement** 1er février au 30 mai 2010	Personne à contacter : M. ROUGER Jean-François au 05,49,81,02,47, 8 H à 12 H et 13 H 30 à 17 H 30 E-mail : jeanfrancoisrouger@couvoirs-blanchard.fr Ecrire ou se présenter auprès de M. ROUGER			

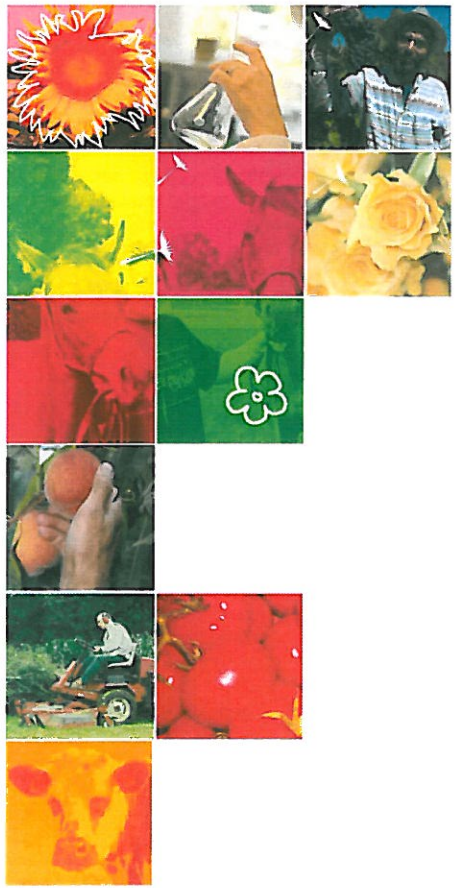

VOS CONTACTS :

fdsea 79

Les ruralies
BP 80004
79230 PRAHECQ Cedex

■ Gestionnaire de la Bourse de l'emploi

Catherine THEBAULT
☎ 05.49.77.10.41.
deux-sevres@anefa.org

■ Retrouvez les offres d'emplois agricoles :

www.anefa.org
www.agriemploi.poitoucharentes.fnsea.fr

Ce document a été réalisé dans le cadre de la gestion et de la promotion de la Bourse de l'Emploi ANEFA portée par la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles en collaboration avec la mutualité sociale agricole.

Le plus court chemin entre emploi agricole et vous

BOURSE DE L'EMPLOI AGRICOLE des Deux-Sèvres

msa
santé
famille
retraite
services

L'essentiel et plus encore